

# AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM**

## DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

**AVIS PUBLIC**, est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 18 août 2026, qui se tiendra à compter de 19 h 30, à la salle du conseil située au 893, rue Moreau à Wickham, statuer sur la demande de dérogations mineure suivante :

- **Propriété située au 1430, 11e Rang correspondant au lot 5 773 837 du cadastre du Québec :**

Cette demande de dérogation mineure porte sur les éléments suivants :

Superficie d'un garage ayant un usage Habitation et un usage agricole

- Autoriser qu'un garage existant d'une superficie de 141,9m<sup>2</sup> soit agrandi pour atteindre une superficie de 157,9m<sup>2</sup>, au lieu de 120m<sup>2</sup>, tel que prescrit au règlement de zonage 2024-03-986;
- Autorisé qu'un garage existant ait une superficie supérieure à la superficie du bâtiment principal tel que prescrit au règlement de zonage 2024-03-986;
- Autorisé que l'ensemble des bâtiments accessoires à usage Habitation ait une superficie de 157,9m<sup>2</sup> au lieu de 150m<sup>2</sup> tel que prescrit au règlement de zonage 2024-03-986.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil concernant cette demande, de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- En transmettant ses commentaires par écrit, au plus tard le 18 août 2026, à 16 h :
  - par la poste au 893, rue Moreau Wickham (Québec) J0C 1S0;
  - par courriel à : [dg@wickham.ca](mailto:dg@wickham.ca).
- En personne, lors de la séance du conseil municipal.

Les commentaires seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard de la demande.

**DONNÉ À WICKHAM CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET 2026.**

Catherine Pepin  
Greffière-trésorière